

## AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

### **Arrêté du 10 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins**

NOR : DEVL1425780A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 10 novembre 2014 ;

Au *b* du 2<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins, les mots :

« M. Daniel Alluis, maire de Saint-Maurice-en-Valgaudemar, titulaire ; M. Georges Bellon, maire de Villar-Loubière, suppléant ;

M. Jean-Marie Barral, maire de Châteauroux-les-Alpes, titulaire ; Mme Claudine Peyron, maire de Réallon, suppléante ;

Mme Josiane Arnoux, maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, titulaire ; M. Philippe Signouret, président de la communauté de communes du Haut-Champsaur, adjoint au maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, suppléant ;

M. Victor Bérenguel, président de la communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon, maire de Savines-le-Lac, titulaire ; M. Jean-Claude Dou, maire de Puy-Saint-Eusèbe, suppléant ;

M. Gérard Blanchard, maire de Saint-Michel-de-Chaillol, titulaire ; M. Charles Paravisni, maire de Buissard, suppléant ;

M. Pierre Bouvier, maire du Monêtier-les-Bains, titulaire ; M. Jean-Pierre Sevrez, maire de La Grave, suppléant ;

M. Jean Conreaux, maire de Vallouise, titulaire ; M. Gérard Sémiond, maire de Pelvoux, suppléant ;

M. Pierre-Lucien Escallier, maire de Champoléon, titulaire ; M. Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, suppléant ;

M. Joël Giraud, maire de L'Argentière-la-Bessée, titulaire ; Mme Marie-Claire Bouchet, maire de La Motte-en-Champsaur, suppléante ; »,

sont remplacés par les mots :

« M. Bernard Nicolas, maire de La Motte-en-Champsaur, titulaire ; M. Richard Magnan, maire de Saint-Eusèbe-en-Champsaur, suppléant ;

M. Jean-Marie Barral, maire de Châteauroux-les-Alpes, titulaire ; Mme Chantal Eymeoud, présidente de la communauté de communes de l'Embrunais et maire d'Embrun, suppléante ;

M. Jean-Pierre Sevrez, maire de La Grave, titulaire ; Mme Anne-Marie Forgeoux-Damarius, maire du Monêtier-les-Bains, suppléante ;

M. Jean Conreaux, maire de Vallouise, titulaire ; Gérard Sémiond, maire de Pelvoux, suppléant ;

M. Daniel Alluis, président de la communauté de communes du Valgaudemar et maire de Saint-Maurice-en-Valgaudemard, titulaire ; M. Georges Bellon, maire de Villar-Loubière, suppléant ;

M. Pierre-Lucien Escallier, maire de Champoléon, titulaire ; M. Gérald Martinez, maire de Saint-Léger-les-Mélèzes, suppléant ;

M. Olivier Fons, maire de Villar-d'Arène, titulaire ; M. Cyrille Drujon d'Astros, maire de Freissinières, suppléant ;

M. Joël Giraud, maire de L'Argentière-la-Bessée, titulaire ; Mme Valérie Rossi, maire de Puy-Sanières, suppléante ;

Mme Josiane Arnoux, maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas, titulaire ; M. Jean-Louis Gleize, maire de Réallon, suppléant ;».

Au c du 2<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Écrins, les mots :

« M. Pierre Balme, maire de Vénosc, titulaire ; M. Jean Lavaudant, maire de Clavans-en-Haut-Oisans, suppléant ;

M. Bernard Héritier, maire de Valjouffrey, titulaire ; Mme Mauricette Bertini, maire d'Entraigues, suppléante ;

M. Jean-Rémy Ougier, maire de Besse-en-Oisans, titulaire ; M. Jean-Marie Perreau, vice-président de la communauté de communes de l'Oisans, maire de Villard-Reymond, suppléant ;

M. André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, titulaire ; M. Pierre Salvi, maire d'Ornon, suppléant ;»,  
sont remplacés par les mots :

« M. Pierre Balme, maire de Vénosc, titulaire ; M. Jean Lavaudant, maire de Clavans-en-Haut-Oisans, suppléant ;

M. Bernard Héritier, maire de Valjouffrey, titulaire ; Mme Mauricette Bertini, maire d'Entraigues, suppléante ;

M. André Salvetti, maire du Bourg-d'Oisans, titulaire ; M. Bernard Michel, maire de Mizoën, suppléant ;

M. Jean-Rémy Ougier, maire de Besse-en-Oisans, titulaire ; Mme Chantal Theset, maire de Villard-Reymond, suppléante ;».